



**FICHE OPÉRATION 10A.2**

# AMÉNAGEMENT VISANT À RÉDUIRE L'IMPACT DES CRUES

**RÉSULTAT ATTENDU | 10**

La résilience face aux risques naturels et anthropiques liés à l'eau est renforcée.

**ACTIVITÉ | 10A**

Risques d'inondation.

**OBJECTIFS**

Cette opération vise à réduire les effets que peuvent avoir des crues dans certains secteurs via la mise en place d'aménagements.



**BUDGET**

**612 460 € (73 085 919 XPF)**

ACTION	TERRITOIRE				AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
10A.2.1 Projets pilotes d'aménagement réduisant la vitesse d'écoulement		■		■	■			
10A.2.2 Amélioration de l'assainissement pluvial			■		■			



Financé par l'Union européenne

## CONTEXTE

### EN PÉRIODE DE FORTES PLUIES, CERTAINS SITES HABITÉS SONT PARTICULIÈREMENT IMPACTÉS PAR LES INONDATIONS.

Ce constat découle parfois d'un défaut d'infrastructure ou d'entretien rendant les cours d'eau incapables de faire transiter des crues même de récurrence très faible. Les inondations impliquent de fait un risque pour les populations

mais peut également induire un risque sanitaire, comme ce fut le cas récemment dans le village de Mua à Wallis, où les eaux d'inondations du mois de février 2019 ont véhiculé des contaminants jusqu'au forage d'eau potable. Un meilleur assainissement permettrait de réduire ces risques.

L'aléa inondation étant le croisement de deux paramètres (hauteur d'eau et vitesse d'écoulement), il est possible, en effectuant des aménagements qui influencent l'une ou l'autre (ou les deux) de ces variables, de réduire le risque dans des secteurs ciblés.



## SYNTHÈSE

Le premier semestre de l'année 2020 a permis d'initier la concertation régionale autour du risque inondation pour échanger sur les actions projetées et convenir des collaborations possibles. Bien que les contextes et les ambitions des territoires diffèrent, il y a une vraie volonté de coopération technique des acteurs sur cette thématique.

En Polynésie française, le GEGDP pilote cette action pour réaliser, d'une part, une étude sur des solutions alternatives à l'enrochement et, d'autre part, la mise en place de projets pilotes réduisant la vitesse d'écoulement sur certains sites.

À Wallis et Futuna, le schéma directeur d'assainissement pluvial est en cours d'élaboration

(cf Action 9B.3.1). Néanmoins, il est souhaité, sans attendre la finalisation et l'adoption du schéma par les autorités, de travailler sur des zones prioritaires identifiées après concertation auprès de la population et des services concernés. Il s'agit de mettre en œuvre des ouvrages adaptés afin de limiter l'inondation des routes et des terrains habités.

## CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES



UNE ÉTUDE DES SOLUTIONS ALTERNATIVES À L'ENROCHEMENT



DES SITES PILOTES DE SOLUTIONS ALTERNATIVES À L'ENROCHEMENT OU D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL



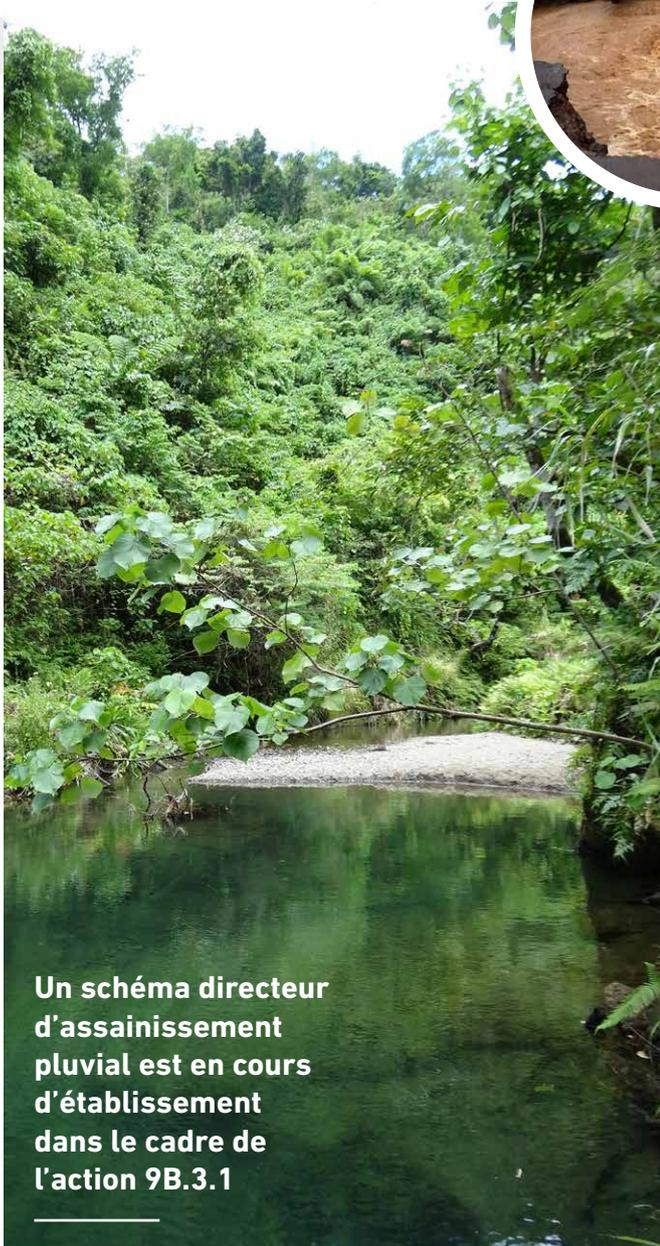
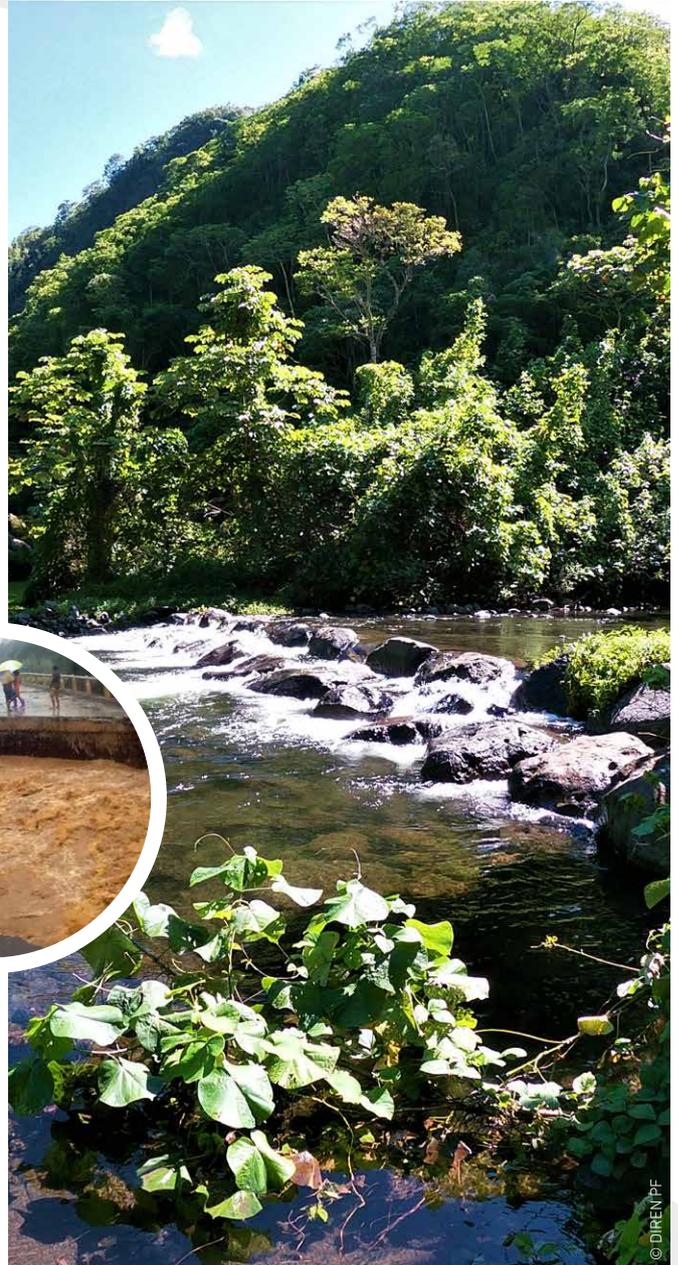
## PERSPECTIVE

Au niveau régional, la tenue d'un atelier de capitalisation est prévue à un stade plus avancé des actions et permettra des échanges entre les pays de la région sur la résilience face aux risques inondation avec notamment un volet sur les aménagements visant à réduire l'impact des crues.

En Polynésie française, la première phase de l'action concernant l'étude de solutions alternatives à l'enrochement sera lancée au début du second semestre 2020 avec une perspective de démarrage des travaux des projets pilotes de réduction des vitesses d'écoulement courant 2021.

À Wallis et Futuna, un appel d'offres sera lancé afin d'identifier des solutions techniques adaptées pour l'assainissement pluvial sur les zones prioritaires identifiées en vue de la réalisation des travaux.

### Un atelier de capitalisation est prévu à un stade plus avancé des actions



**Un schéma directeur d'assainissement pluvial est en cours d'établissement dans le cadre de l'action 9B.3.1**

## AVANCEMENT DES ACTIONS

### PROJETS PILOTES D'AMÉNAGEMENT RÉDUISANT LA VITESSE D'ÉCOULEMENT (PF)

#### ACTION 10A.2.1

**C** Cette action doit permettre de mettre en place des projets d'aménagements pilotes en Polynésie française, de type déflecteurs, merlons ou épis, visant à réduire la vitesse d'écoulement des rivières en crue.

Elle se décline en deux sous-actions : (i) une phase étude sur les solutions alternatives à l'enrochement ; (ii) une phase travaux pour la mise en place d'aménagements pilotes.

Le cahier des charges est en cours d'élaboration pour la réalisation de l'étude. Des synergies pourront être recherchées entre cette action et l'action 9A.2.2 « Revégétalisation de berges dans l'agglomération de Papeete » pour une mise en cohérence de l'ensemble du projet.

## AMÉLIORATION DE L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL (WF)

### ACTION 10A.2.2

Un schéma directeur d'assainissement pluvial est en cours d'établissement dans le cadre de l'action 9B.3.1. Cependant, afin de mettre en oeuvre des actions opérationnelles et dans la mesure où les problématiques sont localisées et nécessitent une action rapide, il a été proposé d'agir sans attendre la finalisation et validation du schéma.

Ainsi, des études sont en cours et financées sur fonds propres du territoire et les travaux doivent être financés sur fonds PROTEGE pour un site problématique à proximité du plateau sportif Kafifa au village de Mata'Utu. La finalisation des études est prévue au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

